

Fonds distincts détenus par une société

Qui est impliqué dans un fonds distinct détenu par une société?

Propriété

La société est titulaire du contrat. Tous les contrats détenus par une société ne sont pas enregistrés du point de vue fiscal et la ou le titulaire est responsable de l'imposition pendant la durée du contrat.

Éléments importants concernant le rentier

La rentière ou le rentier représente la vie ou les vies qui sont assurées par le contrat. Pour ce qui est des comptes d'entreprise, la rentière ou le rentier est souvent l'actionnaire principale ou principal ou la personne clé autorisée à signer au nom de l'entreprise. Dans les cas où la ou le titulaire est plus âgé, un autre employé de cadre supérieur peut être désigné comme rentière ou rentier. Cette façon de faire est aussi appelée « emprunter un rentier ».

Des rentiers successeurs peuvent également être utilisés pour prolonger le contrat après le décès du rentier principal. Cela fonctionne bien dans le cas des contrats conjoints ou des conventions de rachat et les rentiers successeurs peuvent être ajoutés au contrat avant le décès du rentier principal.

Éléments importants concernant les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les personnes qui reçoivent directement la prestation de décès. Des stratégies différentes nécessiteront des bénéficiaires différents, il est donc préférable d'en discuter avec votre fiscaliste. Un contrat peut avoir plus d'une personne bénéficiaire qui est soit révocable ou irrévocable. Des bénéficiaires subsidiaires peuvent également être désignés et utilisés pour se protéger advenant le cas où le bénéficiaire principal décède avant la rentière ou le rentier.

Bénéficiaire irrévocable

La ou le bénéficiaire peut être changé sans son approbation. La ou le titulaire ne perd pas le contrôle au titre du contrat et le bénéficiaire n'a pas de contrôle sur toute modification apportée au contrat.

Bénéficiaire révocable

La ou le bénéficiaire ne peut être changé sans son approbation. La ou le titulaire perd une certaine partie du contrôle au titre du contrat puisqu'il devra obtenir la signature des bénéficiaires pour apporter certaines modifications au contrat, comme les retraits.





Qui est qui au titre d'un compte d'entreprise

Quelles sont les façons possibles d'établir un fonds distinct détenu par une société?

Scénarios	Titulaire de contrat	Rentière ou rentier	Bénéficiaire
Scénario 1	Société	Jean (titulaire)	Société
Scénario 2	Société	Rentier principal – Jean (titulaire) Rentière successeuse – Marie (épouse)	Enfants
Scénario 3	Société	Marie (titulaire)	Jean (époux)
Scénario 4	Société	Sarah (épouse)	Jean (titulaire)

Les stratégies pour chaque scénario :

1. L'argent reste dans la société.
2. Éventuellement, l'argent ira aux enfants, mais il est actuellement nécessaire pour l'exploitation des affaires.
3. Les fonds iront à Jean.
4. Le propriétaire de l'entreprise pourrait être trop âgé pour être rentier du contrat. Jean sera le bénéficiaire comme stratégie de sortie pour l'entreprise.

Les stratégies 2 à 4 pourraient entraîner des conséquences fiscales imprévues. Vous devriez toujours consulter une ou un fiscaliste pour vous assurer que les contrats d'entreprise sont établis correctement.

Renseignements utiles sur l'imposition

Les dates limites pour l'impôt des sociétés sont différentes de celles pour l'impôt personnel. Les sociétés peuvent avoir une fin de l'année autre que le 31 décembre. Les sociétés doivent soumettre leur déclaration de revenus dans les six mois suivant la fin de l'année de l'entreprise. Par exemple, si la fin de l'année fiscale de la société est le 15 septembre, la déclaration de revenus doit être soumise le 15 mars suivant.

Les fonds distincts distribuent annuellement des types de revenu différents aux détenteurs d'unités. Les types de revenu comprennent les dividendes, l'intérêt et les gains et pertes en capital. Lorsqu'ils investissent dans les fonds distincts, les clients et les sociétés recevront possiblement des feuillets d'impôt chaque année, même si aucun retrait ou substitution n'a été effectuée.

Fonds communs de placement en catégorie de société par rapport aux fonds distincts

Les fonds en catégorie de société sont éliminés de la plupart des compagnies. Ces fonds vous aident à reporter l'impôt, mais pas à l'éviter. Ils peuvent être utiles dans certaines situations, mais les clients doivent être prêts à recevoir des distributions. Les fonds en catégorie de société peuvent payer ces distributions aux détenteurs d'unité.

Comment les fonds distincts distribuent-ils un revenu dans le cas des comptes non enregistrés?

Éléonore effectue un dépôt de 1 500 \$ dans un fonds distinct qui détient les placements suivants :

Actions	Achat en janvier	Valeur marchande (avant la déclaration du revenu de placement)	Revenu de placement (partie attribuée à Éléonore)	Valeur marchande au 31 décembre	Revenu imposable distribué
Compagnie A	400 \$	275 \$	20 \$ de dividendes	275 \$	20 \$ de dividendes
Compagnie B	400 \$	380 \$	10 \$ d'intérêt	380 \$	10 \$ d'intérêt
Compagnie C	400 \$	450 \$	50 \$ de gains à la vente	0 \$	50 \$ de gains réalisés
Compagnie D	400 \$	340 \$	0 \$	340 \$	0 \$
Liquidités	0 \$	0 \$	Dépôts : 20 \$ de dividendes 10 \$ d'intérêt 450 \$ de vente d'actions	480 \$	0 \$
Valeur totale	1 500 \$			1 475 \$	

Même si Éléonore ne vend pas d'unités du fonds distinct, elle aura toujours un revenu imposable dans un compte non enregistré.

Les fonds distincts, pour qui?

Les contrats de fonds distincts sont destinés aux :

Investisseurs :

- qui recherchent la croissance du marché, mais qui souhaitent limiter les pertes potentielles avec garanties;
- qui cherchent à sécuriser la valeur de leur legs et éviter les retards, les frais associés au règlement de la succession et le processus d'homologation;
- qui souhaitent que les renseignements détaillés sur leur succession ou société demeurent à l'abri des regards en transmettant leur actif à leurs bénéficiaires désignés.

Propriétaires uniques, partenaires ou professionnels :

- qui cherchent à protéger leurs placements contre les créanciers tout en créant une stratégie de sortie.

Avis de non-responsabilité :

Ce document est fourni à titre d'information et ne constitue pas des conseils d'ordre juridique, fiscal ou d'autres conseils professionnels. Les renseignements contenus dans ce document sont conformes à la législation fiscale actuelle, qui est sous réserve de modifications sans préavis. Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques de la ou du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Les investisseurs n'acquièrent pas une participation dans les titres ou les fonds sous-jacents, mais souscrivent plutôt un contrat d'assurance individuelle à capital variable établi par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le fait d'investir dans des fonds distincts comporte des risques. Veuillez consulter le document Contrat et notice explicative avant d'investir afin d'obtenir une description des risques applicables à chaque fonds distinct et une description complète des caractéristiques des produits et des garanties. Vous pouvez vous procurer des exemplaires du document Contrat et notice explicative auprès de votre conseillère ou conseiller financier ou sur le site equitable.ca/fr.^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

2106FR (2024/03/30)